

## ENTRETIEN AVEC BARNEY FRANK

REF. : *Un nouveau Congrès, à majorité républicaine, va être installé en janvier 1995 au Capitole. Pensez-vous que cela risque de changer l'attitude de la Chambre des représentants, notamment à l'égard du FMI et de la Banque mondiale ?*

BARNEY FRANK : On ne peut pas exclure une attitude un peu différente dans la mesure où la commission bancaire de la Chambre des représentants et plus particulièrement la sous-commission du développement international que je préside actuellement, vont changer de président. Dans la mesure où ce qui a été le mot d'ordre des Républicains dans cette campagne électorale a été la volonté de changement, il est possible que cette volonté se manifeste aussi à l'égard des institutions financières internationales. Pour autant, si ces dernières procèdent aux modifications dans leur mode de fonctionnement qu'escomptent beaucoup de parlementaires, cela ne devrait pas poser de problèmes majeurs.

Pour ce qui est plus particulièrement du FMI et de son rôle futur, lequel soulève en ce moment une importante controverse, le problème est plus vaste dans la mesure où il ne s'agit pas de s'interroger seulement sur le devenir de cette institution mais aussi sur le comportement de l'ensemble du système monétaire international et sur celui du marché des changes. En revanche, il est vrai que nous nous sentons beaucoup plus concernés, ici, dans cette sous-commission, et à la Chambre en général par le cas de la Banque mondiale. Pour nous, les choses sont claires. Si cette institution fonctionne au sens où nous l'entendons, c'est-à-dire notamment au niveau des procédures préalables, elle continuera à bénéficier de notre entier soutien et de celui du gouvernement des Etats-Unis. Notre action a été efficace puisque la Banque mondiale a réagi en modifiant notamment son comportement sur le plan de la transparence.

— *Qu'entendez-vous par là ? Quelle transparence ?*

— C'est le jargon qu'on utilise dans les organisations financières internationales lorsqu'il s'agit de rendre publique leur action. Il m'a fallu un peu de temps pour comprendre à quoi cela correspondait... Aux Etats-Unis, cette notion de

transparence a un sens différent, en général peu positif et signifie que vous prétendez vous engager en faveur de certains actes qu'en réalité vous n'avez pas l'intention d'accomplir ! Toutefois, dans le langage propre aux institutions attachées au développement, elle semble indiquer un fonctionnement sur un mode de réelle transparence puisqu'elle s'implique l'acceptation des critiques et la mise à disposition des documents nécessaires pour le jugement d'une action.

— *Et vous pensez que la Banque mondiale est sensible à ce type de transparence ?*

— Elle l'est devenue. Un peu au coup par coup. Ainsi, nous avons créé avec la Banque une sorte de groupe d'inspection indépendant, appelé « Commission Morse » et destiné à s'assurer du bien fondé des vives critiques formulées à l'encontre de cette institution à propos de la construction de barrages sur la rivière Narmada, en Inde. Un comité a été à cet effet dont la responsabilité a été confiée à un ancien secrétaire-général adjoint des Nations Unies. Celui-ci a pu passer en revue tous les points du projet, notamment les accusations portées contre la Banque mondiale en matière d'éventuelles violations des procédures et de la politiques suivies par cette institution, y compris en matière d'octroi d'emprunts. C'est ce système de contrôle de manière publique, conforme à la ligne de conduite que s'est fixée l'administration américaine et destiné à détecter les problèmes lors des premières étapes du projet, que nous voulons institutionnaliser. Y compris auprès des organismes affiliés à la banque mondiale, tels que la Société financière internationale (SFI), pour faire en sorte qu'un travail en commun s'instaure automatiquement dans le sens d'une plus grande transparence. Mais nous sommes encore préoccupés par le fait que la Banque mondiale ait apparemment donné le feu vert à ses directeurs exécutifs pour entraver l'action d'investigation jugée nécessaire par les membres de ce comité.

C'est dans le même esprit, que notre commission a demandé à l'automne dernier à la Banque mondiale de tenir compte du « Rapport Wapenhans » consacré aux problèmes relatifs à la détérioration de la qualité des prêts en portefeuille et consentis par cette institution. Au total, nous avons enregistré des progrès dans ce type de relations avec les institutions financières internationales, mais il faut aller plus loin.

— *Vous rejoignez-là les critiques qu'adressent les organisations non gouvernementales aux institutions de Bretton-Woods...*

— Bien sûr ! Nous travaillons très étroitement avec les NGO sur tous ces dossiers.

— *Mais vous considérez que l'utilité de ces institutions financières internationales n'est pas en cause ?*

Je pense que ces organismes sont effectivement parvenus à un point où leur fonctionnement — et donc leur utilité — est globalement positif. Nous avons besoin de mécanismes multilatéraux permettant de transférer des ressources des pays riches vers les pays en développement. De même, je pense qu'il est nécessaire d'avoir des mécanismes supranationaux qui obligent certains pays à opérer des changements économiques ou à entreprendre des réformes que les « recommandations » du FMI ou de la Banque mondiale leur permettent d'appliquer alors que, pour des raisons politiques, les gouvernements locaux auraient parfois des difficultés à faire entrer en vigueur seuls.

— *Quels sont, finalement, les plus importants reproches que vous adressez à ces institutions ?*

— Ceux que j'ai déjà formulés en partie, à savoir un besoin de réelle transparence qui n'est pas encore entré partout dans les moeurs.

De plus, on peut aussi leur reprocher une sorte « d'insensibilité sociale ». Je pense qu'on peut remédier à tous ces problèmes sans remettre en cause le principe de l'institution elle-même. Il suffit simplement de renforcer leur mission. Pour ce qui est du volet social, je pense aux conséquences notamment en matière de salaires, de travail des femmes et des enfants, un phénomène qui ne concerne pas que les pays riches. Les pays en développement sont à leur tour concernés par la concurrence des bas salaires entre eux, ce qui est un phénomène nouveau. Par exemple, fabriquer actuellement un produit en Afrique revient moins cher qu'en Asie du sud-est et, bien sûr moins cher dans cette partie du monde qu'en Europe. Ce qu'il faut, c'est essayer de limiter ces disparités salariales d'une région à l'autre.

— *Et vous pensez que le rôle de la Banque mondiale est de tenter de limiter ces disparités ?*

— Dans une certaine mesure, oui. Les pays riches sont les principaux contributeurs aux ressources dont dispose cette institution. Ils ont de l'influence. Or, il faut que les transferts de ressources s'effectuent sans trop exacerber les problèmes sociaux déjà existants. Au chapitre social, nous souhaitons que cette question des standards sociaux internationaux soit évoquée lors de l'octroi de prêts consentis par la Banque mondiale. Cette disposition pourrait faire l'objet d'une législation à laquelle devraient se conformer les directeurs exécutifs américains mandatés auprès de cet organisme.

Selon nous, le rôle de ce dernier ne s'arrête pas là. Dans un tout autre domaine, celui des dépenses militaires, notre commission a demandé au

secrétaire américain au Trésor de faire en sorte que les directeurs exécutifs représentent le gouvernement des Etats-Unis auprès du FMI et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, fassent en sorte d'utiliser leur voix — et leur vote — pour obtenir que les pays en développement réduisent de façon significative leurs budgets de cette nature. Ce contrôle pourrait s'exercer à travers une méthodologie, mise au point et développée par le Fonds monétaire et de la Banque mondiale qui permettrait de mesurer le niveau des dépenses militaires de chacun de ces pays et son évolution d'une année à l'autre, autant de données qui seraient reprises dans un rapport annuel.

— *Sur tous ces points, il est possible que d'autres parlementaires, dans l'autre pays, partagent vos préoccupations. Envisagez-vous une sorte de coopération internationale dans un souci de plus grande transparence des institutions financières multilatérales ?*

— Effectivement, nous sommes en contact avec d'autres parlementaires étrangers pour obtenir que le FMI et la Banque mondiale fassent preuve d'une plus grande ouverture en ce sens. La commission bancaire de la Chambre des représentants et notre sous-commission sur le développement international ont d'ailleurs pris l'initiative d'organiser le 21 novembre 1994, à Washington, une série d'auditions d'experts en présence de nos collègues, spécialisés dans les institutions financières internationales et venus de divers pays tels que la Grande-Bretagne, la France, l'Irlande, l'Allemagne, l'Argentine, le Canada, l'Australie, le Venezuela ou encore le Costa-Rica.

De façon plus précise, les échanges de vues ont porté sur trois thèmes essentiels : inciter le FMI et la Banque mondiale à fonctionner de façon plus ouverte en se dotant de procédures d'informations mieux adaptées qu'elles ne le sont actuellement, définir le rôle approprié de ces deux organismes au regard de la question du développement et mieux apprécier leur degré d'efficacité au regard de la lutte contre la pauvreté, enfin, déterminer la relation à établir entre l'assistance multilatérale à apporter en matière de développement et la prise en compte de critères liés au respect du droit de travail et de l'environnement. Le résultat de ces discussions sera porté à l'attention des deux institutions concernées et nous entendons bien obtenir gain de cause.

*Propos recueillis par Serge Marti.*